

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT  
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY  
LABUISSIERE

**DATE DE CONVOCATION**  
**/11/2025**

**SEANCE DU**  
**01/12/2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE :17  
PRESENTS : 14  
VOTANTS : 15

N° 033-2025

**OBJET :**

Logiciel « SOFTINOV »

**Ville d'HOUDAIN**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures minutes ;

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse Rojewski.

**ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Mme Isabelle Ruckebusch, Mme Marie-Thérèse Rojewski, Mme Amélie Przybyla, Mme Claudine Emery, Mme Yvette Cazin, Mr Bernard Maisnil, Mr Christophe Laurantiaux, Mme Michèle Capron, Monsieur Gilbert Viron, Monsieur Claude Bouchez, Mme Claudine Hannebique, Mr Jerry Maisnil, Madame Geneviève Clément, Mme Sylvie Joly.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIT ABSENTE EXCUSEE AYANT DONNEE PROCURATION :**

Madame Cathy Boez.

**ETAIENT ABSENTES NON EXCUSEES :**

Mme Pascale Hourriez, Mme Elodie Bedu.

Dans la convention liée avec ANDES, le coût du logiciel « ESCARCELLE » via le prestataire « SOFTINOV » est fixé à 360€, il est nécessaire car en lien avec la caisse centrale et permet d'établir les statistiques de fréquentation de l'épicerie et la gestion des stocks.

Le conseil d'administration est consulté pour autoriser Mme la Présidente ou sa représentante à engager les dépenses liées au logiciel « ESCARCELLE ».

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

L'exposé de sa Vice- Présidente entendu ;

A l'unanimité, A la majorité,

**Autorise**

Madame la présidente ou sa représentante à engager les dépenses liées au logiciel « ESCARCELLE », pour un montant de 360€.

